Publication : lundi 12 mars 2018 09:23

Dans le rapport qu’il a présenté en séance publique le 7 mars, relatif à la proposition de loi organique visant à améliorer la qualité des études d'impact des projets de loi, Jean-Pierre Sueur a, en particulier, demandé que les études d’impact des projets de loi comportent une évaluation établie par un organisme indépendant. Sa position a été adoptée à l’unanimité.

>> Lire le compte-rendu intégral de son intervention

>> Voir la vidéo de son intervention

Lire aussi :

>> Le rapport parlementaire de Jean-Pierre Sueur sur les études d’impact

>> La dépêche AFP du 7 mars

>> *La République du Centre* du 8 mars

Phoca PDF